

**Championnat Régional (R1) Moulinet (Anglaise)
Les 15 et 16 Juin 2024**



*Epreuve devant respecter le
règlement sportif de la Commission Eau Douce de la FFPS*



SPORT PROPRE = SPORT SANS DOPAGE

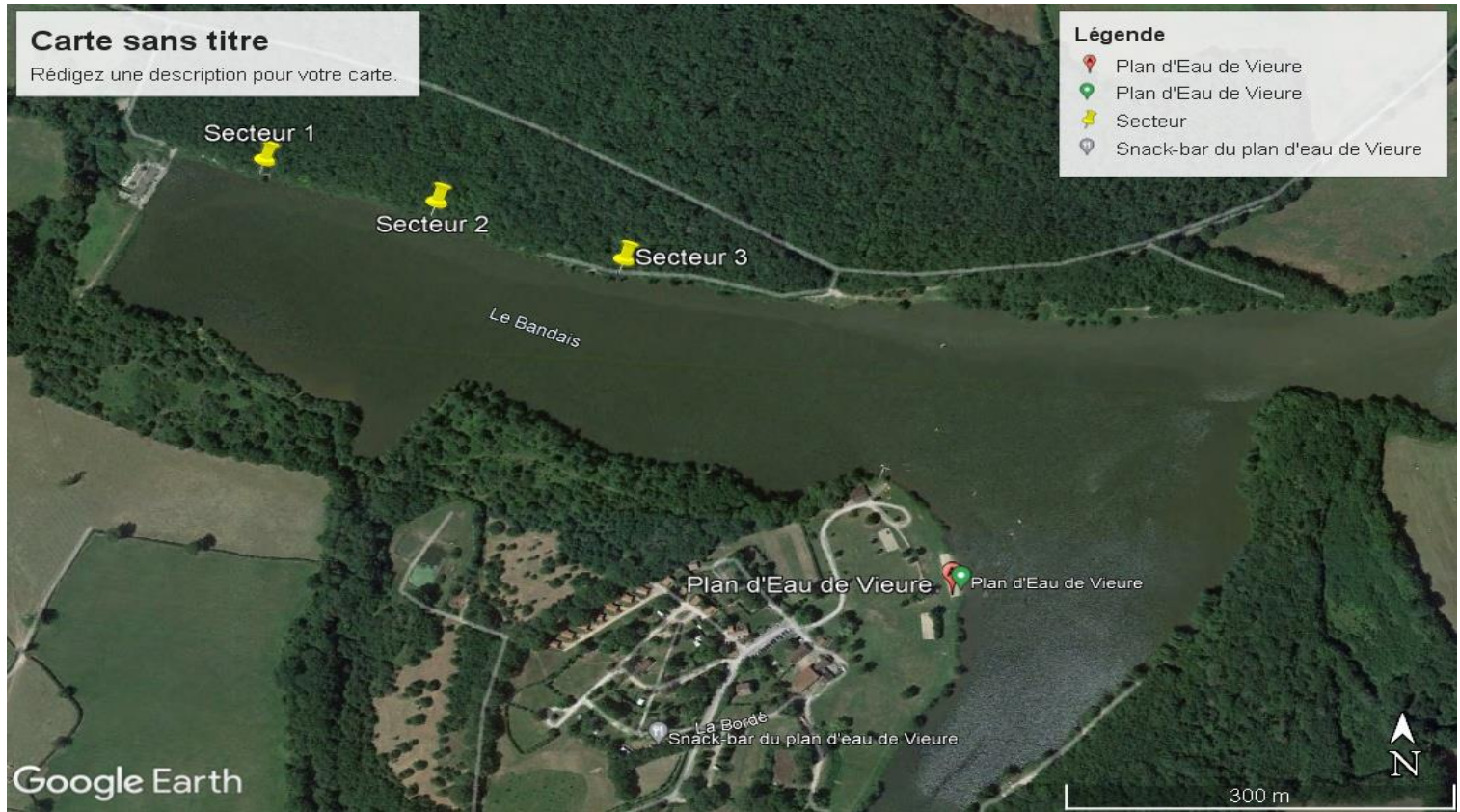
Infos SITE et SECTEURS

Poissons dominants Gardons, Ablettes, Plaquettes, Brèmes, Chats, carpes

	Accès	Points GPS	Chariot
Secteur A	Voiture derrière les emplacements de pêche	N46°30'24.45" E2°54'34.19"	NON
Secteur B	idem	Idem	NON
Secteur C	Idem	Idem	NON

Anguille	Interdite
Brochet	Interdit
Sandre	50cms

	Profondeur	Vitesse du courant Nul – Lent –Rapide -Violent
Secteur A	1.80m à 20m	Nul
Secteur B	1.80m à 20m	Nul
Secteur C	1.80m à 20m	Nul



Les secteurs pourront être modifiés en fonction du nombre de pêcheurs

LIMITATIONS

	Maximum	Particularités
Cannes	Maxi 7.00m	
Amorce	15 litres	
Esches totales	2 litres	
Fouillis	1 demi litre	Maxi
Vers de vase	¼ litre	Compris dans le demi litre fouillis
Vers de terre	1 demi litre	Entiers

HORAIRES

	Manche1	Manche2	Manche3
Rendez-vous	07h 00	14h 00	08h 00
Tirage au sort	07h 15	14h 00	08h 00
Entrée dans les box	07h 45	14h 30	08h 30
Début des contrôles (*)	08h 30	15h 30	09h 30
Amorçage	09h 20	16h 20	10h 25
Début de la manche	09h 30	16h 30	10h 30
5 minutes	12h 25	19h 25	13h 25
Fin de la manche	12h 30	19h 30	13h 30
Palmarès			17h 00

(*) : Les esches doivent être présentées dans des boîtes mesure, sans maintien du couvercle.

Pour la journée en 2 manches, prévoir si possible 1h30 entre la fin de la manche du matin et l'entrée dans les box de la

Points de rendez-vous

	Sur place	Autre	Points GPS
Manche1	Oui	Au bord du plan d'eau côté forêt	N46°30'24.45'' E2°54'34.19''
Manche2	Oui	Idem	Idem
Manche3	Oui	Idem	Idem
Palmarès	Oui	idem	Idem

Informations diverses

	Nom	Téléphone	Mail
Responsable de l'épreuve	AUJON Patrick	06 19 60 48 76	paujon@ffpsed.fr
Forfait	AUJON Patrick		
Président du CD 03	LANGAGNE André	04 70 28 82 98	Andre.langagne@wanadoo.fr

Conformément à la décision validée lors de la réunion des Présidents de CR et de CD eau douce le 23 février 2019 à Bourges, chaque participant à un Championnat individuel doit s'acquitter d'une cotisation fixée à 7€. La totalité du montant encaissé sera conservée par le CD organisateur pour couvrir les frais de l'épreuve.

Règlement particulier

Date limite des inscriptions = 31 Mai 2024

Inscriptions par SMS à AUJON Patrick 06 19 60 48 76 (un sms de confirmation vous sera envoyé).

Permis de pêche inter fédéral obligatoire

Entraînements autorisés

Remise à l'eau des poissons au fur et à mesure de la pesée de chaque pêcheur

Les voitures partiront dans l'ordre du tirage

Possibilité de commande des esches à : DARCON Pêche = 06 26 18 12 58

Restauration et hébergements

Gîtes

Plan d'eau de Vieure = Maisonnettes et Bungalows = 07 64 76 12 93

Plein d'autres gîtes ou hôtels à proximité